



Bulletin municipal

n°25 avril 2011

Saint-Valbert

Edito du maire

Avec le printemps, reviennent les beaux et longs jours....

De nombreuses propositions d'activités fleurissent : loto, soirée spectacle, festival d'orgue le lundi de Pâques à Luxeuil, randonnées, courses, vide grenier, le tableau d'affichage ne désemplit pas et il y a aussi l'annonce des festivités de l'été : Pluralies, saison thermale d'ici et d'ailleurs...., activités de l'Office du Tourisme de Fougerolles-Saint Valbert-La Vaire , reprise au parc animalier le 1^{er} juin....

Et chez nous plus spécialement.....

Le dimanche 1^{er} mai

Pour la troisième année consécutive, nous fêterons Valbert, notre grand homme en association avec les Amis de Saint Colmban.

A 10h30, messe solennelle en l'Église de Saint Valbert

Puis vous êtes **tous** invités vers 11h45, à l'**apéritif concert** qui sera servi à la salle Polyvalente et dans la cour attenante en présence de personnalités invitées ...

Venez nombreux ! C'est surtout l'occasion de partager le verre de l'amitié autour d'une autre idée de notre patrimoine....

A noter également, l'exposition réalisée par les Amis de Saint Colmban, sur Valbert, à visiter sans modération dans la salle du premier étage de la salle des fêtes...

Et d'autres animations en cours de journée à l'Ermitage!

Odile POUILLEY

Au Conseil Municipal

La Charte du Parc régional des Ballons des Vosges a été adoptée par 7 sept voix pour et trois abstentions. C'est reparti jusqu'en 2023 !

Madame Brigitte HERBERTZ est venue expliquer en quoi consiste ce nouvel engagement de la Commune de Saint Valbert; il s'agit surtout d'apporter une aide logistique pour préserver le patrimoine existant.

Lavoir, Église, Ermitage, nos beaux bâtiments communaux, voilà un patrimoine riche qui mérite toute notre attention mais qui nous cause aussi, bien du souci au niveau de sa préservation!....

Un exemple de réalisation, tout près de chez nous: le Parc a beaucoup aidé à faire avancer la route des « Chalots » sur le secteur de la région sous vosgienne. Pour la petite histoire, le « Chalot », qu'on ne trouve d'ailleurs pas à Saint Valbert, était le garde manger de tous : le fermier et sa famille mais aussi les animaux. Réalisé en bois avec toit de lave, sans clou, ni vis, il savait résister aux intempéries de façon remarquable et quelques artisans, sous l'impulsion du Parc, ont créé un réseau entretenant ainsi les savoirs faire ancestraux.

Vote des comptes administratifs et budgets

L'eau : Le compte administratif dégage un excédent de 8317€ après l'excédent de 7035€ l'an dernier, on peut dire que les efforts fournis par chacun pour économiser l'eau et la gestion des fuites ont conduit à ce bon résultat. En ce qui concerne le budget, les 2/3 de ces excédents sont mangés par les factures de Livera, à hauteur d'environ 11 000€.

Donc poursuivons dans ce sens, pas d'augmentation en vue bien que Fougerolles nous annonce une hausse pour 2012

L'assainissement : Le compte administratif est largement excédentaire de l'ordre de 30 000€, puisque pour le moment peu de travaux sont engagés, toutefois à brève échéance il faudra envisager de mettre aux normes nos systèmes d'épuration. Le schéma directeur va nous aider à y voir clair dans notre situation, les études sont supervisées par la communauté de communes.

Le compte administratif communal a dégagé environ 6000€ d'excédent c'est un peu mieux que l'an dernier (1200€) mais c'est au prix d'économies de toutes sortes. Pour la réalisation du budget communal, il faut jongler et faire preuve d'imagination.....!

Sont prévus des travaux en forêt, au cimetière, l'étude du CAUE (dont la conclusion est imminente)

A noter que les remboursements d'emprunts sont moins importants et peuvent nous permettre d'envisager de faire un prêt pour finaliser ces travaux de voirie.

Nous tenterons de réaliser les chemins du Château d'eau, du champ de l'Épine et du champ de Laval cette année. A cet effet, si des propriétaires voisins de ces chemins veulent faire de la réfection de leurs abords ou courettes, nous pourrons les mettre en relation avec l'entreprise choisie. (Veuillez donc vous signaler rapidement en Mairie!) Cela pourrait leur permettre de faire des économies substantielles.

Actualités

Les services du Conseil Général vont faire du curage de fossé ,semaine 15 (du 11 au 16 avril) C'est l'entreprise Tisserand qui est mandatée pour ce travail , il se déroulera au bord de la départementale 239 (nos rue de la Malpierre et des Deux Versants) et de l'ancienne RN 57 (Grande Gabiotte)

Si vous en avez terminé avec votre bois, pensez à le faire cuber! Avec ce joli temps le débardage devrait être plus facile et faire moins de dégâts sur les chemins.



Numéros de téléphone utiles :

Mairie : 03 84 49 54 95

Fax : 03 84 49 68 09

Adresse : 1, Place de l'Église

E-Mail : mairie.saintvalbert@wanadoo.fr

Site Internet : www.saint-valbert.net

Permanences secrétaire :

Lundi : 13h30 - 17h

Jeudi : 13h30—17h

Permanence des élus :

Samedi : 10h—12h

En bref

Un court métrage à Saint Valbert

Ce jeudi 7 avril, la maison de Madame Roussel a été le théâtre d'un film tourné par les lycéens du Lycée Lumière. Les vidéastes en herbe présenteront leurs travaux à l'espace Molière lors des rencontres vidéo des 21 et 22 mai 2011. A vos agendas si le septième art vous intéresse!



Commémoration du 8 mai

**C o m m e d ' h a b i t u d e
commémoration à 11h30 au
monument aux morts suivie du
verre de l'amitié.**